

DISPOSITIFS DE SOUTIEN À L'HYBRIDATION



Dans le cadre du projet HyPE13 (Hybrider et Partager les Enseignements) et du livrable « identifier les freins de passage à l'échelle », le consortium a décidé de rédiger un rapport faisant état de l'état des dispositifs de soutien à l'hybridation dans l'enseignement supérieur, à travers une analyse et des préconisations.



de novembre 2020
à juillet 2021

1

Cadrage de l'étude

- Rédaction du cahier des charges
- Définition du public cible
- Élaboration du guide d'entretien
- Test des entretiens

2

Déploiement

- 2 phases parallèles :
- Par le prestataire : entretien hors consortium, synthèse, rapport final
 - Par le consortium : enquête dans le consortium, synthèse, rapport final

3

Diffusion

- Auprès des gouvernances des établissements du consortium

Piloté par :



Groupe de travail :



Prestataire :

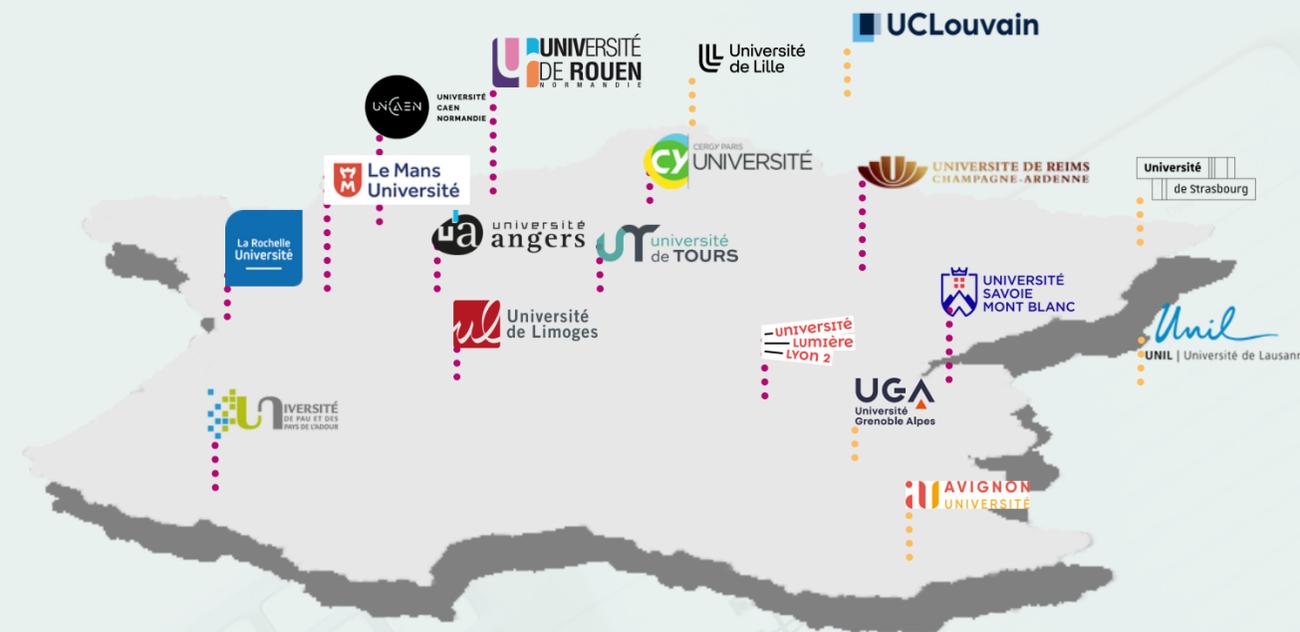
Simone&LesRobots



Universités interrogées

Consortium HyPE13

- université d'Angers
- université de Caen Normandie
- CY Université, Paris
- La Rochelle université
- Le Mans université
- université de Limoges
- université Lumière Lyon 2
- université de Pau et des pays de l'Adour
- université de Reims Champagne Ardenne
- université de Rouen Normandie
- université Savoie Mont Blanc
- université de Tours



Étude Simone&LesRobots

- Avignon université
- université de Grenoble-Alpes
- université de Lille
- université de Strasbourg

à l'étranger :

- université catholique de Louvain (Belgique)
- université de Lausanne (Suisse)

Rémunération des enseignements hybrides et avancement de carrière

Analyse

Rémunération :

Difficulté d'harmoniser à l'échelle de plusieurs établissements car les situations peuvent être différentes.

Pratiques utilisées :

Décompte en heures de service, primes, heures complémentaires.

Idée :

- Référentiel et cahier des charges précis. Veiller à ce que le référentiel soit applicable pour tous, même en cas de forte tension RH.
- Faire la différenciation entre enseignement à « distance synchrone et dépôt de simple document » versus « élaboration et suivi pédagogique complexe.

Avancement de carrière :

Pas de dispositifs spécifiques dans la majorité des établissements interrogés.

Existants : prime pour reconnaissance de l'implication pédagogique, appels à projet, de transformation pédagogique accompagné d'un REH¹.

CPP (Congé pour Projet Pédagogique) :

Peu utilisé. Attention à la période Covid qui peut fausser les résultats.

¹ Référentiel d'Equivalence Horaire



Préconisations

- Définition d'un **cadre/charte/référentiel** clair sur la définition d'enseignement hybride complexe.
- Ne pas chercher l'harmonisation parfaite, y compris entre les différentes composantes. Plusieurs modèles peuvent cohabiter.
- Ces modèles peuvent donner lieu à une **décharge, des HCE¹ ou une prime**, suivant les cas.
- Prévoir des semestres de **CPP fléchés** sur les priorités de l'établissement en matière de transformation pédagogique afin que les enseignants puissent candidater sur le projet.
- Mise en place du **portfolio enseignant** et de son accompagnement pour promouvoir la valorisation/avancement de carrière au niveau local, en fléchant des promotions au titre de la pédagogie.

¹ Heure complémentaire d'enseignement



Le droit d'auteur & propriété intellectuelle

Analyse

Divergence de pratiques en matière d'incitation au partage des ressources produites.

Certains établissements conditionnent la publication des ressources sous **licence Creative Commons**.

D'autres laissent libre le choix de diffusion.

Dans tous les cas, **l'enseignant reste libre de partager ou non** les ressources produites.

Solutions existantes

Guide et/ou charte de droits d'auteur



Formations spécifiques et accompagnement



Tendance générale

Utilisation des licences Creative Commons



3
12



des universités du consortium ont un guide/charte sur les droits d'auteur

Préconisations

- Incitation des enseignants à l'**utilisation de licences Creative Commons**.
- Mise en place **d'un guide et de modules d'auto-formation** sur les droits d'auteurs et propriété intellectuelle (L1 - Boîte à outils, Q2 - Guide pratique œuvre collective).
- **Déploiement de l'œuvre collective** telle que définie par la loi et préconisée par HyPE13 (Q2 guide).
- **Nomination d'une personne référente** sur la propriété intellectuelle et les droits d'auteur dans les services d'appui à la pédagogie.

Les services d'appui à la pédagogie

Analyse

Rôles similaires des services : accompagnement des enseignants, conseil, formation, aide aux ressources numériques.

Généralisés pour la majorité : **développement exponentiel** avec le renforcement de RH via des **fonds de projet**.

Pérennisation des postes ? Lien projet et service pédagogie et politique d'établissement ?

Enseignants ambassadeurs : pratique non répandue, plutôt au bon vouloir d'un enseignant ou si institutionnalisée, compensation de l'enseignant.



Tous les établissements interrogés ont un **service dédié à la pédagogie**



L'université d'Angers propose un **DU accompagnement par les pairs** et un **label** de référent pair.

Préconisations

- Modèle **centralisé** : avec permanences en composante/hotline est le modèle le plus facile à mettre en place.
- **Référent** identifié par secteur pour faciliter les échanges.
- Point de vigilance sur la **pérennité des postes**, souvent financés sur projet.
- Création de **cellules** pour répondre aux appels à projets pédagogiques.
- Création de **communauté autour des pratiques** d'hybridation dans l'établissement, auprès des enseignants afin de faciliter l'essaimage et l'envie.
- Création et formation si possible d'**enseignants ambassadeurs**.

La formation

Analyse

Catalogue de formation à la pédagogie universitaire avec **certaines formations obligatoires** pour les Néo MCF/Entrants voire les doctorants.

Renforcement à cause de la crise sanitaire de la formation des enseignants, notamment *via* des formations en ligne.

Complétée par une **veille techno-pédagogique** et des expérimentations en lien avec les DSI.

Préconisations

- **Développer les formations** en lien avec la pédagogie, et non uniquement basées sur les outils.
- Permettre un **accès aux DU de pédagogie universitaire**, qu'ils soient portés par l'établissement ou non.
- **Proposer un plan de formation** pluriannuel pour les enseignants et en tenir compte *via* le portfolio pour les avancements de carrière par voie locale.

Et à l'international ?

Similitudes

- Utilisation des **licences Creative Commons**.
- **Formation des enseignants** avec une démarche pro-active MAIS catalogue souvent plus fourni et formations plus suivies.
- Équipes d'appui à la pédagogie **centralisées**.
- Médecine une filière **avancée et autonome** en termes d'hybridation.
- **Enseignants ambassadeurs** mais sur la base de volontariat et non un rôle institutionnalisé.

Valorisation et Recherche :

Open Education, colloque, publication en lien avec la pédagogie

Analyse

Fortes différences selon les universités.

Souvent **initiatives personnelles** et non recensées par les établissements.

Analyse répandue dans certaines universités à travers **des dispositifs de groupes réflexifs, de démarches spécifiques** mais moins l'existence d'un portfolio pour les enseignants.

Publication quasi inexistante mise à part à Angers avec une revue en ligne et financement de publications scientifiques.

Préconisations

- **Développer la valorisation** des nouvelles pratiques au travers de colloques et/ou publications.
- **Incitation forte de la part des établissements nécessaire** car les enseignants (hors Sciences de l'Éducation) sont peu enclins à publier sur leurs pratiques pédagogiques qui peut être faite *via* les avancements de carrière, les primes pour la transformation pédagogique (cf. paragraphe 1, page 18 du rapport sur les dispositifs de soutien à l'hybridation).
- L'incitation peut se faire, par exemple, au travers de **publications dans le cadre du consortium HyPE13** (exemple Q2 plusieurs publications prévues) ou **dans le cadre d'études** sur les effets des nouvelles formes de pédagogie sur la réussite étudiante ; publication commune des porteurs de projets pédagogiques.

Différences

- **Véritable accompagnement** des enseignants sur le droit d'auteur.
- **Statut des enseignants chercheurs** : la démarche de production de ressources numériques et/ou hybrides font partie intégrante du travail de l'enseignant.
- Activité d'enseignement faisant **partie intégrante de l'évaluation** de l'EC comme le sont la recherche et implication dans la vie institutionnelle.
- L'avancement de carrière prend en compte **l'investissement pédagogique** de l'enseignant.